

Image not found or type unknown



## Erreur gaz de france sur prélèvements

Par **caro2e**, le **20/02/2010 à 14:56**

Bonjour, j'ai une question concernant gdf. gdf a suspendu le 05 jan 2009 mes prélèvements automatique sans aucune raison et surtout sans m'en aviser. Je n'ai moi même pas fait attention à cet arrêt, l'avantage des prélèvements étant de ne pas se soucier de cela... J'ai contacté gdf pour la résiliation de mon contrat suite à un déménagement, courant janvier 2010. J'ai reçu il y a quelques jours une lettre me demandant de payer 718eur (montant que je ne conteste pas) en 4 fois, soit plus de 150eur par mois ... gdf n'a pas souhaité alléger mes mensualités, ils ne prennent pas en compte leur erreur... quelles sont mes droits pour qu'ils allongent et réduisent ces mensualités ?

Merci,  
Cordialement,